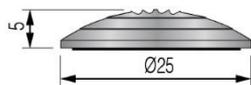
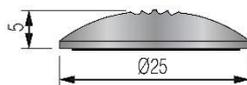
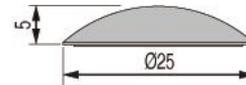


FT510 – Plots podotactiles – DINAPLOT adhésifs*Modèle RAINUO**Modèle LISSEO**Modèle GRANUO***Descriptif**

Plots podotactiles en métal ou en polyamide, destinés à créer une B.E.V. (Bande d'Éveil de Vigilance), de manière à alerter les personnes non-voyantes ou malvoyantes de l'imminence d'un danger : escalier, quai...

Les plots à eux seuls ne permettent pas d'assurer un contraste visuel avec le sol (ou le revêtement de sol) adjacent à la BEV. Ils doivent être mis en œuvre sur une bande elle-même contrastée avec le sol (ou le revêtement de sol) adjacent à la BEV.

Fixation : auto-adhésifs.

Domaine d'emploi

Pour les modèles RAINUO Brillant, Inox et Laiton : usage en intérieur et en extérieur.
Pour les autres modèles : usage en intérieur uniquement.

Pour les modèles Brillant et Inox : Trafic intense piéton.

Pour les autres modèles : Trafic tertiaire.

Appliquer uniquement sur supports lisses, tels que carrelage, parquets, stratifiés, linoleum, revêtements de sol PVC...

Ne pas appliquer sur support gras (ex. : parquets huilés, cirés, etc...).

Matières

Selon modèle :

- Alliage d'aluminium brillant ou anodisé (EN AW-2011 T8)
- Acier inoxydable brillant (AISI 303)
- Laiton brillant (CuZn39Pb3)
- Polyamide renforcé de fibres de verre

- Adhésif (pour tous les modèles) : Double face mousse acrylique

Références

Modèle	Version	Matière et finition	Conditionnement	Référence
RAINUO <i>(intense)</i>	Brillant	Alu brut brillant	150 plots (3 feuilles de 50 plots)	10 21 21D
	Inox	Inox brillant		10 21 270
RAINUO <i>(tertiaire)</i>	Mat	Alu anodisé naturel		10 21 20D
	Laiton	Laiton brillant		10 21 290
LISSEO	Brillant	Alu brut brillant		10 21 81D
	Mat	Alu anodisé naturel		10 21 80D
GRANUO	Anthracite	Polyamide chargé fibres de verre		10 22 84D
	Gris			10 22 85D

Caractéristiques techniques

Caractéristiques produit	Valeur typique*
Conformité au regard de la norme NF P98-351 d'août 2021	Toutes les références ci-dessus sont conformes et permettent de créer des BEV (Bande d'Éveil de Vigilance) conformes à la norme NF P98-351 d'août 2021.
Nombre de plots à prévoir	Compter 149 plots par mètre (soit 3 plaques) pour une bande de 40 cm de large.

*Valeurs représentatives typiques, à ne pas utiliser en tant que spécifications

Mise en œuvre

Préparation du support :

- S'assurer que la température ambiante est de +15°C minimum.
- Dépoussiérer soigneusement et éliminer totalement tout résidu de colle ou d'adhésif.
- Éliminer toute trace grasse à l'aide d'un produit dégraissant compatible avec le support : alcool isopropylique dilué type **VHB Cleaner réf. 22 77 900** (cf. § Options) ou acétone.
Ne pas utiliser d'essence ou de White-Spirit, car ce sont des produits gras.
- S'assurer que le support est parfaitement sec.
- S'assurer que le support est solide et ne se désagrège pas.
Ne pas appliquer par exemple sur un vieux béton ou sur un plâtre de mauvaise qualité.

Mise en œuvre :

- Positionner le **gabarit de collage réf. 10 22 650** (cf. § Options) en suivant les recommandations de la norme NF P98-351 ainsi que la réglementation en vigueur.
- Maintenir en position le ou les gabarits en utilisant une bande d'adhésif si besoin.
- Décoller les plots de leur feuille et les poser dans les trous du gabarit.
- Exercer une forte pression.
- La zone peut être remise en circulation au bout de 30 min.

Options

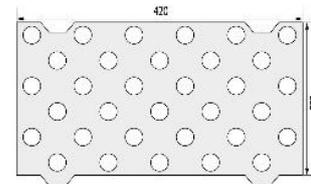
VHB Cleaner :

- Nettoyant-dégraissant de surface à base d'alcool isopropylique dilué
- Bouteille de 1L
- Réf. 22 77 900
- Voir FT n°097



Gabarit de collage :

- Aide à la pose des plots podotactiles à coller, auto-adhésifs ou à visser
- Permet de positionner jusqu'à 33 plots à la fois, en respectant les écartements imposés par la norme NF P98-351
- En PVC
- Réf. 10 22 650



Dinac est une marque déposée de la société Dinac
Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenu pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
1210 Route les Révoulins – CS30929
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03